

Ville de Salies
du Salat

Guide d'accueil des nouveaux arrivants



SALIES DU SALAT HIER

L'origine de la ville remonte à la Préhistoire, lorsque les ancêtres des Salisiens quittèrent les grottes du Tarté et de Marsoulas pour s'installer plus près de la rivière du Salat.

L'antique «Salinea» était l'une des étapes de la route préhistorique du sel; elle fut l'objet de nombreuses convoitises liées à son activité saunière puis, plus tard, la victime de multiples invasions de par la position stratégique de son château féodal. A l'époque médiévale, divers Comtes, appartenant à la Maison de Comminges et de Foix, séjournèrent dans ce château, le plus redoutable de la contrée. Sa situation privilégiée dans la vallée du Salat, à la convergence de plusieurs voies naturelles, lui assura la position administrative de chef-lieu de la plus grande châtelainie du Comminges; elle devint alors Salies en Comminges.

La cité traversa ensuite une période de prospérité grâce à l'industrie du sel, aux foires, aux marchés et à l'activité agricole.

Dès le milieu du XVème siècle, la ville fut rattachée à la couronne de France. En 1789, Salies se rallia à la Révolution et exécuta les directives du pouvoir central. Ce changement de régime apporta plus de liberté mais n'engendra aucune richesse et pour résoudre les problèmes de pauvreté, la ville mit en place « les ateliers de charité ». Les archives municipales ne relatent rien de particulier sur l'épopée napoléonienne; toutefois, on ne peut passer sous silence, la carrière militaire du Général Compans, enfant de Salies, qui combattit sur tous les champs de bataille d'Europe.



2

SALIES-du-SALAT — Etablissement Thermal

SALIES DU SALAT HIER



SALIES-DU-SALAT, Reine du Sel
Place Compans, Statue du Général

Avec l'avènement des chemins de fer, au XIX^{ème} siècle, l'exploitation industrielle du sel redevint une activité importante dans la ville. En conséquence, en 1847, le conseil municipal sollicita du Ministère de l'Intérieur l'autorisation de changer la dénomination de la ville : Salies en Comminges devint alors Salies du Salat, « afin de la mettre en harmonie avec celle que la topographie du lieu lui assigne naturellement ». Au début du XX^{ème} siècle, la vocation thermale et touristique de la ville s'affirma avec la construction des Nouveaux Thermes, en 1925.

Beaucoup plus tard, divers types d'hébergements dont la résidence municipale, « Les Salatines », accueillent les curistes, les touristes et autres vacanciers. Dotée d'un patrimoine historique, archéologique et culturel conjugué à des infrastructures et des équipements de qualité, Salies, petite cité où il fait bon vivre, vous attend, aujourd'hui, dans un cadre urbain préservé, soucieuse de concilier le bien être et la vie quotidienne des Salisiens et d'offrir des conditions idéales de séjour aux visiteurs.

Demandez votre brochure de visite «[Balade dans le Temps](#)», disponible à l'Office de Tourisme.

Salies du Salat, station thermale des Comminges est située au sud du département de la Haute-Garonne. A la limite du Couserans, à mi-chemin entre Toulouse (80 km) et les Pyrénées. Salies fait partie de la communauté de communes de Salies du Salat regroupant 22 communes.

SALIES DU SALAT EN QUELQUES CHIFFRES

Population : 1986 habitants
(Population légale 2012 en vigueur le 1er janvier 2015)

Superficie : 681 ha

Altitude : Min. 281m Max. 428m

Code postal : 31260

Les atouts

Petite ville accueillante, elle sait faire cohabiter le présent et le passé, les jeunes et les plus âgés et vous serez séduit par ses multiples atouts :

Le Casino

Equipements sportifs :

Le golf compact 9 trous ; Pitch and Putt, practice

Le boulodrome Halle Couverte & Place Philippsthal

Le City Stade (foot, basket, bike-polo)

Tennis : Location de court de Tennis (Office de Tourisme de Salies)

Aire de jeux pour les moins de 8 ans (en face de La Poste)

Pêche : Lac des Isles, vente de cartes de pêche à l'Office de Tourisme de Salies.

Equipement culturel : Médiathèque.

Les sentiers de randonnées

Depuis 2015, une opération de réhabilitation progressive des sentiers est entreprise par la Communauté des communes.

Ces chemins, balisés et entretenus, permettent à tous les marcheurs, débutants ou chevronnés, de découvrir les richesses de notre territoire.

Les topo-guides sont consultables, imprimables et téléchargeables gratuitement depuis le site internet de la Communauté des Communes (<http://www.ccsaliesdusalat.fr>).



Salies du Salat bénéficie d'une vie associative riche, offrant un large éventail d'évènements festifs.

SALIES DU SALAT AUJOURD'HUI

Station thermale et Salinea Spa

Le thermalisme de salies du salat s'inscrit depuis 1885 dans le patrimoine historique et culturel de la ville et dévoile ses bienfaits au coeur d'une nature généreuse. Source de bien-être, les eaux thermales de salies sont les plus minéralisées d'Europe (322 gr/l).

L'établissement est agréé pour 3 indications thérapeutiques : la rhumatologie, la gynécologie et les troubles du développement chez l'enfant. Les thermes de salies du salat pourront vous accueillir pour une cure thermique traditionnelle de 3 semaines (sur prescription médicale), ou pour des séjours courts (à partir de 5 jours).

Situé à l'intérieur de l'établissement thermal, le spa thermal «Salinea spa», est un lieu entièrement voué à votre bien-être et à votre détente.

Dans un décor raffiné et soigné, c'est toute une équipe qui vous accueillera et vous proposera les soins les plus adaptés.



Mairie

35 Boulevard Jean-Jaurès
31260 Salies du Salat
Tél. : 05 61 90 53 26
mail : mairie.saliesdusalat@orange.fr
www.mairie-salies-salat.fr

Horaires du secrétariat :

Lundi au vendredi :
8h00 / 12h00 - 13h30 / 16h30

Le maire reçoit sur rendez-vous le mardi.

Les services techniques

9 Allées des soupirs
31260 Salies du Salat
mail : services-techniques.salies@orange.fr

Horaires :

Lundi au vendredi :
8h00 / 12h00 - 13h30 / 16h30

Police Municipale

8 rue de l'Hôtel de Ville
31260 Salies du Salat
Tél. : 05 61 90 85 50
mail : pmsalies31@orange.fr

Horaires :

Lundi au vendredi :
8h00 / 12h00 - 13h30 / 16h30



*Connectez-vous sur
www.mairie-salies-salat.fr*

VIE SCOLAIRE

Pour inscrire vos enfants dans les écoles (maternelle et primaire) vous devez prendre rendez-vous avec la directrice. Lors du rendez-vous, munissez-vous du livret de famille, du carnet de santé, d'un justificatif de domicile, et d'un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.

► Ecole maternelle

Boulevard Jean Jaurès
Tél. : 05 61 90 53 92
mail : ce.0311253u@ac-toulouse.fr
Nom de la directrice : Mme CANAUX

► Ecole primaire

Avenue Jules Nougue
Tél. : 05 61 90 64 47
<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/blog31/elem-salies-du-salat/>
mail : ce.0310880n@ac-toulouse.fr
nom de la directrice : Mme GAUSSERAND

► Collège

Collège des Trois Vallées
40 Avenue du Dr Froment
Tél. : 05 61 90 51 37
mail : 0310035V@ac-toulouse.fr
<http://trois-vallees.ecollege.haute-garonne.fr/>
Nom du principal : Mr MOUCHET

► Activités Périscolaires (APS)

12h-13h45 et 16h-18h30

Programme disponible sur
www.apeai-jeunesse-31.fr/alae/salies/



► **Crèche et Halte-garderie**

Le Multi-accueil « Les Salins » a un agrément du Conseil Départemental pour 30 places. L'accueil est réalisé à temps complet (crèche) ou à temps partiel (halte-garderie).

Pour connaître les modalités d'inscription, la participation financière demandée aux parents ou le Projet éducatif et pédagogique de l'établissement :

► rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes de Salies-du-Salat (<http://www.ccsaliesdusalat.fr>)

4 Avenue du Dr Froment
31260 Salies du Salat
Tél. : 05 62 01 55 53

Responsable : Stéphanie CALAC
Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE).

mail : lessalins31@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi :
7h30 à 18h30.



► **Relais des assistantes maternelles «Les petits Diables» (RAM)**

Le Relais Assistantes Maternelles est un service de la Communauté de Communes de Salies-du-Salat, géré en partenariat avec la Communauté de Communes des Trois Vallées.

4 Avenue du Dr Froment
31260 Salies du Salat
Tél. : 05.62.01.55.55 / 06.88.94.46.99

Responsable : Sandrine MOUZIN
Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE).
mail : ramlespetitsdiables.ccss@orange.fr

Ouverture :

Lundi : 9h-12h

(Permanence 14h30-19h sur RDV)

Mardi : 9h15-11h45 Animations

Jeudi : 9h15-11h45 Animations

(Permanence 13h30-17h30 sur RDV)

► Accueil de loisirs sans hébergement

A.P.E.A.I (ou Association de Parents d'Élèves et d'Animations Intercommunales et ses différents dispositifs) est un lieu d'accueil, d'éveil et de sociabilisation ouvert à tous les enfants de 3 à 11 ans. Une équipe d'animation propose tout au long de l'année des projets pédagogiques afin de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, d'apprendre à vivre ensemble, à se respecter.

Pour vous inscrire, avoir connaissance du programme pour les petits et les grands : rendez-vous au bureau de l'APEAI ou sur le site de l'A.P.E.A.I

www.apeai-jeunesse-31.fr

11 Avenue de la Fontaine Salée
31260 Salies du Salat

Tél. : 05 61 90 22 59

(Contact : William GIAVERI)

mail : apeaijeunesse@gmail.com

Ouverture du secrétariat :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

ETRE JEUNE A SALIES



► Accueil Espace Jeune

L'Accueil Espace Jeunes (AEJ) propose aux 12- 17 ans durant les vacances scolaires de découvrir et de pratiquer de nombreuses activités sportives et de loisirs. Des séjours spécifiques sont également proposés mais le nombre de places est limité. Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site :

<http://www.apeai-jeunesse-31.fr/aej>

► Logement social

Un dossier de demande de logement social est à retirer en mairie. Une permanence, assurée par Mme FOURTANET, pour tous renseignements, est proposée, le jeudi de 11h à 12h rue Pasteur (en face de la caserne des pompiers).

Le dossier doit être envoyé à :

HLM

Groupe des chalets

29 bd Gabriel Koenigs

BP 23148

31027 Toulouse cedex 3

► Banque alimentaire

Les restaurants du cœur distribue un colis en fonction des situations, ponctuelles ou de plus longue durée.

L'inscription s'effectue le jeudi de 14h à 15h30.

Présidente : Andrée Fort

Tél. : 05 61 97 45 38

mail : ad31.salies@restosducoeur.org

15 avenue du Comminges

31260 Mane

► M.D.P.H. Maison Départementales des personnes Handicapées

Formulaires de demande à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site de la MDPH www.mdp31.fr

Le dossier est à renvoyer à la MDHP 31 :

10 place Alphonse Jourdain

31000 Toulouse



SOLIDARITE

► Service d'aide à domicile

La Communauté de Communes propose un service d'aide à domicile :

Tél. : 05 61 97 85 94

Horaires : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h
(Fermé le jeudi après-midi)

Ce service est proposé aux personnes âgées : aide aux repas, au ménage, aux courses, à la toilette. Ce temps passé permet aussi à une population parfois isolée de maintenir un lien social fondamental .

► Repas des aînés

Traditionnellement, la commune de Salies du Salat organise au mois de janvier un repas dansant auquel sont invités tous les salisiens et salisiennes de plus de 70 ans. Les invitations sont envoyées par la mairie aux personnes concernées.

Un colis gastronomique vous sera offert si vous ne pouvez pas y assister.

► Téléassistance 31

Pour favoriser votre maintien à domicile, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne met à votre disposition un service gratuit de téléassistance.

Pour plus de renseignements :

www.haute-garonne.fr ou en Mairie.

► Plan d'urgence

Un plan d'urgence (canicule, grand froid) est mis en place chaque année. La mairie en collaboration avec l'ADMR constitue un dispositif de recensement préventif des personnes âgées et/ou isolées résidant à leur domicile. Pensez à vous inscrire ainsi que vos proches.

► Transport des personnes âgées

La commune de Salies du Salat met à votre disposition un dossier de demande de gratuité des transports publics. Ce dossier doit être transmis au Conseil Départemental de la Haute Garonne - Service Direction des Transports.



► Médiathèque

La médiathèque de Salies du Salat vous propose de nombreux documents et services. Elle organise régulièrement des expositions et des animations culturelles, artistiques ou littéraires.

Les adhérents peuvent s'inscrire pour le prêt ou pour la consultation informatique.

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi 9h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h

Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne :

saliesdusalat.opac3d.fr

Médiathèque Salies du Salat

Place des Marchands

05 61 90 85 56

mail : media-salies@orange.fr

► Office du Tourisme

L'office du tourisme de Salies du Salat a une réelle vocation de promotion et d'animation du territoire. N'étant pas uniquement réservé aux vacanciers, l'Office du Tourisme multiplie les propositions locales à destinations des habitants de la commune. Retrouvez les programmes complets et détaillés boulevard Jean-Jaurès.

Tél. : 05 61 90 53 93

www.tourisme-salies-du-salat.com

► Vie associative

Le tissu associatif salisien est un élément essentiel de la vie de la commune, qui lui confère son dynamisme et donne accès à tout un chacun à des activités de grande qualité.

Plus d'une quarantaine d'associations participent à la vie de notre cité.

Vous les retrouvez sur le site internet de l'Office du tourisme :

www.tourisme-salies-du-salat.com



COLLECTE DES DECHETS



Le ramassage des ordures ménagères est effectué par le SIVOM.

La fréquence de ramassage :

Les lundi et jeudi.

Les encombrants : Le dernier mercredi de chaque mois.

Déchets verts : La mairie met à votre disposition une benne de déchets verts (Les démarches administratives sont à réaliser à la Mairie et il vous sera demandé 15€ de participation).

► **Incinération de déchets végétaux**

Conformément à l'arrêté municipal du 1er juillet 1999, toutes les opérations d'incinération sont strictement interdites. Les déchets verts doivent donc être déposés à la déchetterie.

Tri sélectif

Parce qu'il contribue à la préservation de l'environnement, le tri des déchets s'avère indispensable. Simple à réaliser, à la portée de tous, le geste de tri permet de réduire la quantité de déchets à éliminer et donne une seconde vie aux matériaux recyclables.

Des conteneurs de tri sélectif sont mis à votre disposition dans la ville aux points de rassemblements suivants :

- Bout du pont
- Chemin de Casaous
- Quartier du Donjon
- Place de la Gare
- Allées des Ormeaux
- Boulevard des Salins

► Déchetterie

Equipement de proximité auxquels les usagers sont très attachés, pour jeter tous leurs objets encombrants, végétaux, ferrailles ...

SIVOM Région Salies-du-Salat
Les Islasses, 31260 MANE
Tél. : 05 61 98 49 32

Horaire

Hiver (1er novembre à fin février) : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Été : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Les cartes sont délivrées en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité en cours de validité.

► Les règles du tri

Déchets autorisés

- déchets de jardin
- ferrailles et métaux non ferreux
- papiers, cartons
- huiles usagées de vidange
- verres
- déchets encombrants
- batterie et piles
- bouteilles plastiques
- aiguilles des particuliers en auto-médication (conditionnement fermé)

Déchets interdits

- les ordures ménagères
- les éléments entiers de voitures ou camions
- les cadavres d'animaux
- les produits toxiques ou dangereux, corrosifs ou instables
- les produits explosifs, inflammables ou radioactifs
- les déchets anatomiques ou infectieux
- les déchets hospitaliers
- les déchets industriels
- les déchets putrescibles (à l'exception des déchets de jardin)
- les gravats, les pneus



SECURITE

**►Bruit de voisinage**

Tous les bruits causés par désinvolture ou par manque de précaution ainsi que ceux résultant de la pratique d'activités ludiques générant des cris ou d'autres nuisances sonores sont répréhensibles. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Ces travaux ne doivent pas être effectués en semaine d'une manière continue.

►Brûlage de déchets verts

Étant donné que la communauté de communes possède une déchetterie, le brûlage du bois et des déchets verts provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres, rémanents de coupe, souches, branchages et bois morts est totalement interdit en période estivale par arrêté municipal 1999 - n°10 en date du 01/08/1999.

►Divagation d'animaux

Conformément à l'arrêté municipal n° 2004-33 du 05/10/2004, il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique sans maître.

Pour faciliter les démarches de recherche en cas de fugue de votre animal, vous pouvez joindre le secrétariat de la Police Municipale afin de laisser le signalement et l'identification de votre animal.

Police Municipale

Tél. : 05 61 90 85 50

mail : pmsalies31@orange.fr

► CAUE

Avant d'engager un projet d'habitation, vous pouvez consulter gratuitement un architecte conseil du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Midi-Pyrénées). Cet organisme départemental créé à l'initiative du Conseil Général est investi d'une mission de service public. Il vous aidera pour la construction, la rénovation, l'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole ou de votre local professionnel.

Une Permanence est prévue à Saint-Gaudens, le 2ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Antenne du Conseil Départemental

1 espace Pégot

31800 SAINT-GAUDENS

Tél : 05 62 73 73 62

www.caue-mp.fr

Pour tout projet de construction ou d'extension, prendre contact avec la Mairie :
05 61 90 53 26

► L'eau et l'assainissement

Pour la gestion du service de l'eau et de l'assainissement à Salies du Salat, vous pouvez vous renseigner auprès du :

SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement)

Tél. : 05 62 00 72 80

Le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement des vallées de l'Arbas et du bas Salat

Tél. : 05 61 90 58 40



► **Impôt**

Centre des finances publiques
10 places des Thermes
31260 Salies du Salat
0561908000

► **Courrier**

Pour faire suivre votre courrier par la poste :
La Poste Salies du Salat
7 rue de la Poste
Numéro à tarification majorée : 3631
www.laposte.fr

► **Carte grise, permis...**

Sous préfecture de Saint Gaudens
2, Rue du Général Leclerc
B.P. n° 169
31806 Saint-Gaudens Cedex
Tél: 05 61 94 67 67

► **ERDF**

Electricité Réseau Distribution France
ERDF gère le réseau d'électricité en France quel que soit le fournisseur et réalise toutes les interventions techniques (raccordement, dépannage, relevé ...).

Tél. : 09 69 32 15 15
ERDF-Connect : connect-racco.erdfdistribution.fr

Tous les services en ligne pour faciliter le raccordement d'une habitation ou d'un local professionnel au réseau d'électricité la modification ou la suppression de votre raccordement.

► **L'eau**

Pour la gestion du service de l'eau à Salies du Salat, vous pouvez vous renseigner auprès de 2 organismes distincts suivant votre situation :

- Le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) :
657 Chemin de la graouade
31800 Saint Gaudens
Tél. : 05 62 00 72 80
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement des vallées de l'Arbas et du bas Salat
2 avenue des Pyrénées
31260 Mane
Tél. : 05 61 90 58 40

Pour les secteurs de : Rue des Bordasses, rue du Milon, avenue du Causerans entre le n°1 et le n°11, la partie haute de l'avenue Sita Bella, route de Montsaunès avec Barthere et Parat, la carrière 11 avenue de Saint-Gaudens, chemin de Gaute-baraille et Terrefort, hameau de la Tussole, Bourjaquet.

► **GRDF**

Demande de raccordement
09 69 36 35 34
www.grdf.fr

► **CAF**

39 bd de Charles de Gaulle
31800 Saint Gaudens
Numéro à tarification majorée :
0810253110
www.caf.fr

► **CPAM**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
2 rue Emile Zola
31800 Saint Gaudens
Numéro à tarification majorée : 3646
www.ameli.fr



PRATIQUE

SALIES DU SALAT PRATIQUE

►URGENCE

SAMU	15
Pompier	18
Numéro d'urgence depuis un mobile	112
Police secours	17
Police Municipale	05 61 90 85 50
Gendarmerie Salies du Salat	05 61 90 51 17
Accueil sans abri	115
Enfance maltraitée	119
Allo docteur	3966
Centre antipoison	05 61 77 74 47

►HÔPITAUX

LA FONTAINE SALÉE CHU DE TOULOUSE	05 61 90 92 00
Avenue de la Fontaine Salée - 31 260 SALIES DU SALAT	

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-GAUDENS	05 62 00 40 00
Route de Saint-Plancard & Site 21, bd d'Encore 31 800 SAINT-GAUDENS	

PURPAN Hôpital des enfants.....	05 61 77 22 33
330 Avenue de Grande Bretagne, 31 300 Toulouse	

►ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL SPECIALISES

F.A.S LE BOSQUET (RESO).....	05 61 98 48 70
(Hébergement, services pour adultes en situation de handicap.) Boulevard du Sel - 31 260 SALIES DU SALAT	

FOYER DE VIE LE COMTAL - NOTRE DAME DES MONTS (AGAPEI)	05 61 90 66 75
Foyer d'accueil médicalisé Avenue de Saint-Girons - 31 260 SALIES DU SALAT	

EHPAD «LES JONQUILLES» (RESO).....	05 61 90 52 78
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Boulevard du Sel - 31 260 SALIES DU SALAT	

►MEDECINS

BOLLARO Caroline 38, avenue de la Paix	05 81 44 22 56
COURET Nicole 8, boulevard des Thermes	05 61 90 55 34
DEJEAN Élisabeth 46, avenue de la Paix.....	05 61 87 15 63
LLOP Henri 8, boulevard des Thermes	05 61 90 55 34
MASQUERE Michel 1, av de la Fontaine Salée	05 61 90 57 66
THOMAS Emmanuel 8, boulevard des Thermes	05 61 90 55 34

SALIES DU SALAT PRATIQUE

Marché municipal de plein vent
Tous les lundis matin de 8h à 13h
Place Philippsthal



Pour vous tenir informés



Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin
d'Informations
Municipales



Sur notre site
www.mairie-salies-salat.fr